



Association
des communes
du Haut-Lac

Mise au concours

L'Association des communes du Haut-Lac (ACHL), pour ses écoles, met au concours pour l'année scolaire 2019-2020 des postes d'enseignement pour les disciplines suivantes :

pour le CO : français, allemand, anglais, éthique et cultures religieuses

pour le primaire : GNT 1H-2H, enseignement spécialisé, soutien

Entrée en fonction : au début de l'année scolaire 2019-2020

Titres et conditions d'engagement : Selon les dispositions légales en vigueur.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat des Ecoles du Haut-Lac (024 482 22 00) se tient volontiers à votre disposition.

Les offres de services, avec curriculum vitae, photo, références, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à six mois), copies des titres et diplômes, sont à adresser à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, jusqu'au 5 juin 2019 (date du timbre postal).

Port-Valais, le 24 mai 2019